

# Organismes de Sécurité sociale et lien social sur les territoires: le cas des CAF et de la MSA

Christian Bourret

## ▶ To cite this version:

Christian Bourret. Organismes de Sécurité sociale et lien social sur les territoires: le cas des CAF et de la MSA. Colloque " Economie sociale et Etat social au XXIe siècle: Quelles ré-alliance et quels leviers pour réinventer le modèle social français? ", ERUDITE – DICEN Idf, Jun 2017, Val d'Europe, France. pp. 19-24. hal-04007855

HAL Id: hal-04007855

https://hal.science/hal-04007855

Submitted on 23 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Angleterre, et probablement aussi en France – je ne vois pas comment l'économie sociale pourrait s'épanouir comme beaucoup l'espèrent.

A présent, l'utilité sociale du secteur est en péril. Peut-être pas le secteur *en lui-même*. Il peut continuer à se développer et à faire plus de 2 millions d'employés. Mais il faut voir du côté de l'utilité sociale. Peut-elle être plus accentuée dans l'avenir ? Je ne suis pas sûr, si les dispositifs institutionnels ne changent pas. Un message très simple pour finir : il n'y aura jamais une économie vraiment sociale sans État social fort. C'est un couple qu'il faut caresser. Et ne faut pas espérer qu'une autonomie économique du secteur soit le remède aux problèmes actuels. Merci.

Henri NOGUÈS

Coordinateur TR1 • Enseignant-chercheur en économie

Merci beaucoup. Vous gardez vos questions en tête. Je vais demander à Christian BOURRET de me rejoindre. Dans la construction de l'État social, les organismes de Sécurité sociale ont joué un rôle important, notamment pour les allocations familiales. Elles ont pris leur origine dans des initiatives patronales, pour l'essentiel. Le développement de l'État social a élargi le champ d'application. La Sécurité sociale est un élément important. Je me suis rendu en Martinique. Le président de la Caisse d'allocations familiales était présent dans un colloque pour évoquer la manière dont il espérait enrichir les liens et les rapports avec ses usagers, pour mieux servir la population des allocataires martiniquais. La CAF est fortement sollicitée. Les organismes de Sécurité sociale et les liens sociaux sur le territoire, tel est donc le thème de cette présentation.

Organismes de Sécurité sociale et lien social sur les territoires : le cas des CAF

## PRESENTATION DE L'ORATEUR

Christian BOURRET est Professeur des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication. Directeur de l'IFIS (2006-2016), il en est actuellement le Directeur adjoint. Il est également Directeur adjoint de l'équipe de recherche Dicen-IdF. Il est

responsable de la mention de Master Intelligence Économique et du parcours Ingénierie de la Protection sociale.

#### **Christian BOURRET**

Orateur TR1 • Professeur à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Merci beaucoup. Je pensais être anecdotique par rapport au positionnement des économistes du congrès, mais j'ai vu qu'il y avait aussi un collègue d'un grand laboratoire de Bordeaux en information et communication, le MICA. La personne de la CAF avec qui j'aurais voulu présenter cet exposé n'a pas pu venir. Je vais positionner la thématique par rapport à l'IFIS (Institut Francilien d'Ingénierie des Services). Il y a 5 Masters, dont un Master sur l'économie sociale et solidaire avec 3 parcours. Un parcours de réinsertion, qui a commencé il y a une vingtaine d'années. Un parcours ingénierie de la protection sociale, dont je suis responsable, qui a commencé il y a 13 ou 14 ans. Et il y a aussi le parcours santé. Je vais faire le lien avec une autre dimension de la protection sociale, avec un aspect qui est à l'origine de notre institut. C'est la dimension intelligence économique dans un aspect territorial. Notre laboratoire Dicen Île-de-France fait référence à la notion de dispositif sur laquelle je vais insister, dans une problématique globale des sciences de l'information et de la communication. On est sur un positionnement d'articulations au niveau des secteurs de services et des partenariats. La logique des nouveaux métiers, je la ferai apparaître avec les caisses de protection sociale. On est à la fois sur l'information et la communication. L'une des spécificités du Dicen-IdF, c'est l'ingénierie critique, avec un positionnement pluridisciplinaire. L'intelligence économique est considérée comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, d'informations utiles, de leur distribution en vue de leur exploitation par les acteurs économiques. Il y a une réduction de la part d'incertitude dans la prise de toute décision stratégique. Et cela rejoint l'aspect économie sociale et solidaire, notamment avec le rapport Carayon. En 2003, il parlait de compétitivité des entreprises. Mais aussi de favoriser la cohésion sociale sur les territoires. Un positionnement fort à Marne-la-Vallée. On insiste beaucoup sur la dimension de l'information, de la compétence et de leur développement. Il y a cette notion de responsabilité sociale des universités. Je passe vite sur la notion d'interaction pourtant essentielle. Avec toute l'importance du contexte, de la médiation et la prise en compte des représentations, des émotions et des sentiments des différents acteurs. Il y a une importance des partenariats. Ces partenariats sont au cœur de la création de la mention ESS, puis du parcours ingénierie de la protection

sociale, qui relève de la mention économie sociale et solidaire avec la coopération avec l'École nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S). Dans la perspective de l'importance pour les universités de colloques associant chercheurs et professionnels, pour la coconstruction des connaissances, nous étions la semaine dernière à Rennes 2 pour un colloque organisé sur les organisations et les nouveaux territoires d'action dans le secteur de la santé. Il y avait aussi des binômes de présentation entre les chercheurs et les acteurs. Cela fait une passerelle entre les deux thématiques. Cela a été souligné par notre collègue. Il y a la question importante des inégalités sociales et territoriales en santé.

La Sécurité sociale a été fondée en 1945. Il y a eu la question des déficits, par la suite. Les 70 ans de la Sécurité sociale ont fait ressortir beaucoup d'incertitudes sur l'avenir et notamment sur la question des territoires. Jusqu'où les jeunes générations vont accepter une solidarité intergénérationnelle ? Il y a donc un débat de positionnement entre la protection sociale et la Sécurité sociale et de l'EN3S comme grande école de l'ensemble de la protection sociale et non plus seulement de la Sécurité sociale. Il y a eu un numéro spécial de la revue « Regards » de l'EN3S sur la dimension territoriale de la Sécurité sociale. Je me suis pas mal appuyé sur lui. Il date de 2012. Les plates-formes d'intermédiation ont pris de plus en plus d'importance.

Les territoires de la protection sociale sont en pleine évolution. Le territoire physique, géographique et économique, bien sûr. Cet aspect du territoire comme zone d'influence remonte aux cités grecques ou romaines. On a une nouvelle dimension, qui est la dimension numérique. Certains font une différence entre l'aspect numérique, qui serait un territoire créé par des outils, avec l'aspect digital, qui serait plutôt la dimension d'usage. Il y a donc peut-être une différence entre le numérique et le digital. A voir... Et aussi différentes circonscriptions administratives, des questions de représentations, de mémoire, de mentalités, d'identité et de patrimoine. On en arrive aux territoires de la Sécurité sociale. Ils sont assez disparates. Pour les deux exemples que j'ai pris dans les CAF, il y a une gestion départementale. Mais pour la Mutualité sociale agricole, par exemple, il y a une fusion entre caisses départementales, qui est plus avancée, avec des politiques de mutualisation et de fusion. Et tout cela reste en pleine évolution, tout comme pour les ARS.

En faisant référence à Robert LAFORE, dans cette revue « Regards » déjà citée, il y a une notion de territoire, qui est devenue centrale pour l'ensemble des politiques publiques. Vous connaissez bien sûr cet aspect, notamment avec la loi HPST de 2009 hôpital, patient, santé et territoire. Des vieux territoires de la

France rurale furent remplacés par différentes circonscriptions administratives, auxquelles se substitue maintenant la notion de territoire. Les collectivités locales sont devenues des collectivités territoriales.

Il y a une différence entre les besoins et les aspirations des usagers et la rencontre ou non des nouvelles politiques publiques et le questionnement des tensions et interactions entre ces deux logiques. L'idée de construction de territoire par les projets est importante. Il y a des interactions entre tous les acteurs. Cela a été un peu pointé tout à l'heure. Il existe une innovation sociale sur les territoires. 80 % des innovations ne sont pas techniques, comme le souligne le rapport Godet-Durance-Mousli de 2010. Il y a une innovation au quotidien (Alter) et une modernisation par l'usager évoquée dès 1994 (Strobel). Les organismes de Sécurité sociale ont une forte capacité d'innovation (Laville), mais assez méconnue, et pas tellement valorisée par les travaux universitaires.

Il y a donc une évolution des caisses de Sécurité sociale. Toutes les caisses se présentent comme des réseaux s'appuyant sur des plates-formes. Il y a un rôle central des contrats d'objectif et de gestion (COG). Ce sont en fait des contrats de performance entre l'État et les différentes caisses nationales. Il y a une évolution des terminologies qui provoquent des débats, entre usagers, bénéficiaires, allocataires. Il y a aussi la mode du « client ». On a parlé de la « fatigue d'être client » (G. Jeannot). Les activités de la CNAF concernent 40 % de la population française. Les caisses locales ont une certaine autonomie.

Nous avons travaillé en particulier avec la Caisse d'allocations familiales des Yvelines. Il y a une extrême diversité des publics, comme par exemple entre Versailles et Trappes. Il y a aussi des rapports différents de la population avec les technologies. Ils ont fait le choix de maintenir une approche multicanaux. Il y a un accueil physique, avec des bureaux, mais aussi un accueil téléphonique et le site Internet. Ils ont misé sur des coopérations avec des organismes, comme des missions locales pour les jeunes et avec les associations de proximité. Ils insistent sur la dimension de la formation de la responsabilisation des publics. Il y a une apparition de nouveaux métiers d'intermédiation, de médiateur numérique.

En Seine-et-Marne, c'est un partenariat qui débute. Ce département, c'est la moitié de la superficie de toute l'Île-de-France. Ils ont eu l'idée d'un partenariat numérique, au niveau de tous les usagers. Ils ont une thématique de l'insertion par le numérique. Ils essaient de voir comment le numérique peut servir à mieux intégrer socialement différentes populations. Ils ont 80 partenaires numériques sur toute la Seine-et-Marne. Ils ont aussi mis en place un espace numérique accompagné. Un espace en libre accès, mais où les usagers peuvent

être aidés pour bien comprendre leurs droits. Il y a aussi la question de l'autonomie numérique des différents publics, qui correspond à leur projet d'entreprise. C'est un aspect très intéressant. Un autre sujet est celui du management de l'innovation organisationnelle autour de l'usager. Tout se fait en théorie autour de l'usager, qu'il soit élève, patient... Mais dans la réalité, ce n'est pas toujours comme ça...

Je passe ensuite à la Mutualité sociale agricole. C'est un secteur qui se pose beaucoup de questions, avec toutes les évolutions en cours, notamment avec la question du RSI. Avec une identité qui s'est largement construite sur les territoires avec la force de l'ancrage local. Il y a des actifs non-salariés et des actifs salariés. Ce ne sont pas des actifs en nombres colossaux. Elle se présente comme le seul régime général pour ce secteur, avec l'aspect maladie, la retraite, etc. Un guichet unique. En 1950, le monde agricole avait sa propre protection sociale (MSA), sa banque (Crédit Agricole) et sa compagnie d'assurances (Groupama). Il y a une certaine nostalgie qui reste très forte. Le rôle des différentes caisses locales est important avec la question de la ruralité. Au niveau des réalisations, ils ont fait pas mal d'actions sur la santé et la sécurité au travail, des micro-crèches en milieu rural, l'accompagnement des crises agricoles et une approche plus globale. Le monde agricole est concerné par un taux important de suicides. Et il y a aussi la question des personnes âgées maintenues à domicile, si possible dans leur cadre de vie. Ce sont ainsi développées des petites structures d'accueil avec des logements intermédiaires entre le domicile et l'hospitalisation. Il y a aussi des réseaux gérontologiques avec Groupama. En février 2017, un guide en ligne a été constitué pour accompagner les agriculteurs en difficulté.

En conclusion, par rapport à l'avenir, il y a de grandes interrogations. Comment seront fêtés les 80 ans de la Sécurité sociale (2025) avec sa remise en cause par les évolutions sociologiques et par le néolibéralisme lié à la mondialisation ? On parle de France périphérique (Guilluy) avec la crise des petites villes et la ruralité. La mondialisation impose cette thématique dans tous les débats électoraux. Il y a aussi la question de la société de défiance (Algan-Cahuc), y compris par rapport au modèle social français. En 1998, P. Rosanvallon avait parlé de repenser l'État-providence. Il faudrait plutôt le refonder maintenant. Il y a l'idée d'un lien social, d'une recherche d'interaction et d'une résilience à la fois individuelle et collective par rapport à l'intelligence économique territoriale et au développement durable des territoires. Je préfère la notion « d'usager citoyen » par rapport à la « solidarité de proximité » à celle de « client ». Et il y a la responsabilité sociale des universités (RSU). On peut aussi

parler d'une responsabilité sociale des enseignants chercheurs universitaires. Merci beaucoup.

### Henri NOGUÈS

Coordinateur TR1 • Enseignant-chercheur en économie

Grâce à votre respect du temps, nous avons un peu plus de 25 minutes pour échanger. Je vous laisse la parole. Présentez-vous d'abord, faites court.

# **TEMPS DES QUESTIONS**

Intervenant 1

Merci beaucoup pour ces exposés. On constate que beaucoup de militants en France sont souvent des gens qui sont souvent assez fédéralistes d'un point de vue politique. Vous avez fait des comparaisons entre la France et l'Allemagne. Dans des pays fédéraux comme l'Allemagne, quelles peuvent être les différences ?

Intervenant 2

Ce matin, au Journal officiel, il y avait la fusion de la CAF du Pays basque et de la CAF du Béarn. Le mouvement des CAF a fini de faire son total ajustement à la carte départementale. Le fait d'avoir choisi de s'organiser uniquement à l'échelle départementale, c'est-à-dire se calquer sur la carte de France du début du XIX<sup>e</sup> siècle, est-ce que cela veut dire que l'on a pris en compte l'usager dans cette organisation des territoires ?

Intervenant 3

Une question pour Ingo BODE et une pour Christian BOURRET. Ingo tu as souligné la connivence entre l'économie libérale et l'économie sociale. C'est important de souligner cette complicité. Je reviens à ta page 139! Toutefois, convient-il de parler de paradoxes stupéfiants entre d'un côté une réanimation de l'économie sociale, une revitalisation, et d'un autre côté, un néolibéralisme